

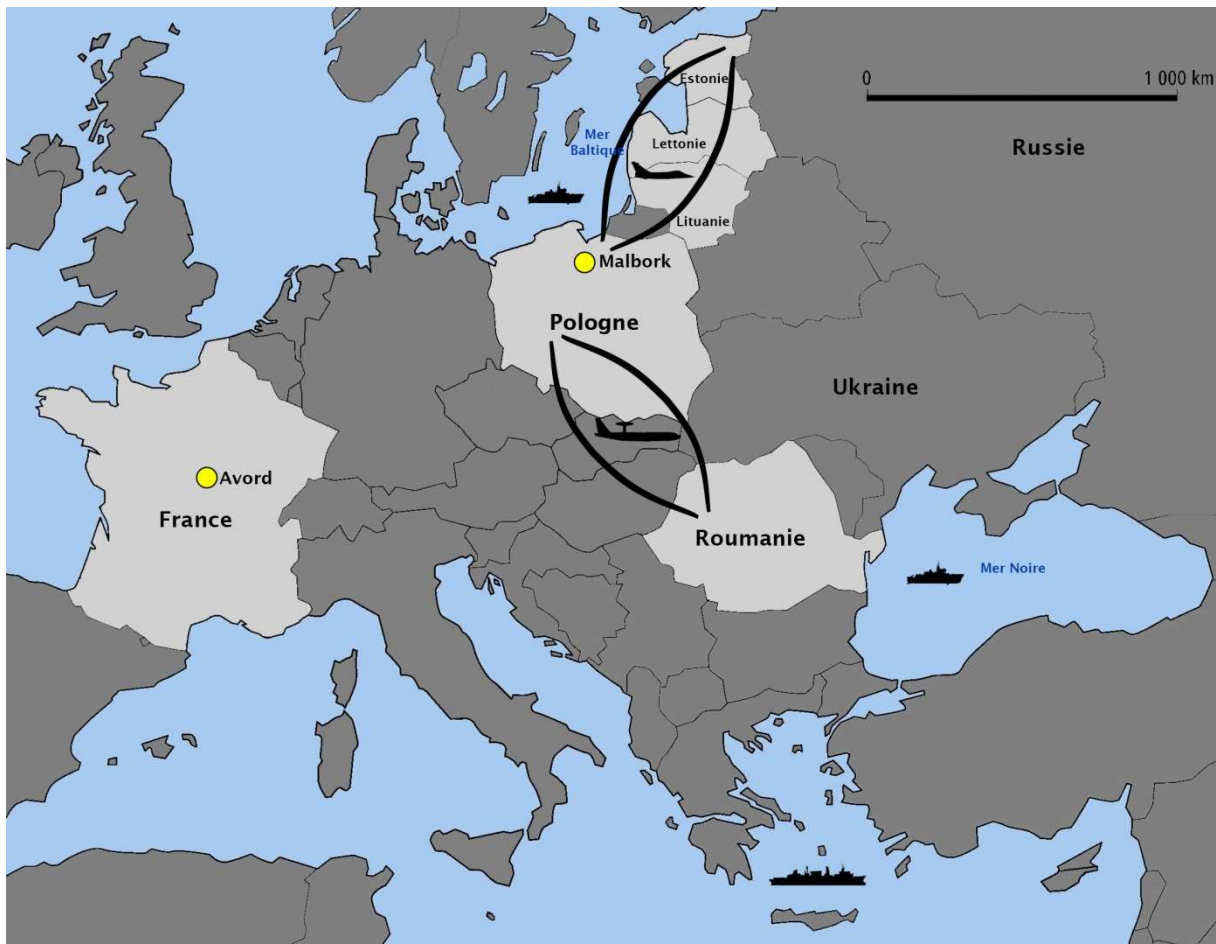
OTAN - Crise russo-ukrainienne :

Les forces françaises au cœur des mesures de réassurance.

Dès le début de la crise russo-ukrainienne, l'OTAN a pris un ensemble de mesures politiques et militaires, pour rassurer les alliés d'Europe centrale et du Nord, face à la perception par ces pays d'une menace potentielle à leurs frontières.

La France a pris toute sa part à ces mesures dites de « réassurance » en engageant des moyens militaires pour :

- renforcer la surveillance et la défense des espaces aériens roumain, polonais et des pays Baltes ;
- assurer des missions de surveillance et de veille stratégique depuis la mer Noire ;
- renforcer certains états-majors de l'OTAN et intensifier la présence française dans les forces maritimes permanentes de l'Alliance.



A jour du 1^{er} septembre 2014

L'engagement par des missions aériennes

- Depuis le 1^{er} avril 2014, des avions *Awacs* de l'armée de l'air agissent sous le contrôle tactique de l'OTAN pour renforcer la surveillance des espaces aériens de l'Europe de l'Est, aux côtés des autres aéronefs de l'Alliance.

A raison d'un à deux vols par semaine, les *Awacs* basés à Avord, effectuent des patrouilles dans les ciels polonais et roumain selon des séquences de vol bien précises lors desquelles ils sont ravitaillés en vol par des avions de l'OTAN.

A ce jour, les *Awacs* ont réalisé 25 vols de surveillance, 6 en Pologne et 19 en Roumanie.



- Le 16 avril 2014, l'OTAN a de nouveau sollicité la France pour engager des capacités complémentaires. Avec l'accord du gouvernement polonais, 4 avions de chasse sont ainsi déployés depuis le 28 avril sur la base aérienne de Malbork, au Nord de la Pologne.

Le détachement français de Malbork conduit une double mission :

- réaliser des vols d'entraînement à la *NATO air policing* aux côtés des aviateurs polonais ;
- contribuer à la souveraineté des espaces aériens lituanien, letton et estonien en assurant une permanence opérationnelle, c'est-à-dire la capacité d'intercepter un intrus sous très faible préavis 24/24 heures et 7/7 jours.

4 *Rafale* puis 4 *Mirage* de l'armée de l'air ont été successivement engagés pour réaliser cette mission, soutenus par environ 90 militaires français.

Les avions de chasse français ont effectué 424 sorties opérationnelles ou pour entraînement, totalisant ainsi quelques 500 heures de vol.

Les chasseurs français ont intercepté et dérouté 4 aéronefs ayant effectué des incursions dans l'espace aérien des pays Baltes.



L'engagement par des missions maritimes

- La France déploie des navires en mer Noire pour assurer une mission de surveillance et de veille stratégique. Cette présence offre en outre une capacité d'appréciation autonome de la situation et une capacité d'anticipation.

Le bâtiment d'essais et de mesures *Dupuy-de-Lôme* et la frégate *Surcouf* ont ainsi été déployés en mer Noire depuis le 26 mars.

L'avisos *Commandant Birot* y effectuera une mission en septembre.



- Du 9 au 22 mai 2014, les chasseurs de mines tripartite *L'Aigle* et *Cassiopée* ont été intégrés au *Standard NATO mine counter measure group*, force permanente de guerre des mines opérant en Baltique.
- Du 13 juin au 4 juillet, le bâtiment de commandement et de ravitaillement *Marne* a été intégré au *Standard NATO maritime group* en méditerranée et a effectué des opérations de ravitaillement en mer à son profit.
- En novembre, un avion de patrouille maritime *Atlantique 2* sera déployé durant 15 jours à Gdynia, en Pologne, pour participer à la surveillance du trafic maritime en mer Baltique.



Participation à des exercices et renforts de quartiers généraux

- Certains entraînements français, souvent ouverts aux membres de l'Alliance, contribuent aux mesures de réassurance :
 - pour l'armée de terre : l'exercice COLIBRI qui se déroulera en France du 1^{er} au 9 septembre 2014 ;
 - pour l'armée de l'air : l'exercice SERPENTEX, du 15 septembre au 3 octobre 2014 dans la région de Mont-de-Marsan ;
 - pour la marine : l'exercice de lutte anti-sous-marine SAGRE 14, du 15 au 26 septembre.
 - pour le service de santé : l'exercice SQUALE MED 12.
- Plusieurs officiers français ont renforcé l'état-major de l'Alliance à Mons.